



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ENA

Question écrite n° 39966

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la réforme de l'École nationale d'administration (ENA). La position du Gouvernement semble incompréhensible et trop de questions ne sont pas encore solutionnées. Qu'en sera-t-il précisément des limites d'âges pour l'entrée à l'ENA, de l'égalité professionnelle homme-femme, de l'intention d'imposer l'usage de l'anglais ? Les réponses données restent floues, voire inexistantes. Il serait souhaitable que l'entrée au sein de cette école soit vraiment ouverte aux externes, et cependant à la lecture de ce texte les termes mêmes ne semblent pas suffisamment explicites pour obtenir cette égalité. D'autre part, la proposition de loi déposé par le député Poignant ne semble pas en adéquation avec la position du Gouvernement. À la lecture de ce texte, la conclusion qui s'impose est qu'elle est de philosophie inverse. Quelle est donc la véritable volonté du Gouvernement quant à cette réforme ? Il tient encore une fois un double discours, et les femmes et les hommes concernés sont très inquiets. Il lui demande donc, en conséquence, de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39966

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2004, page 3778